

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Altacor™ Insecticide

Version 1.1 Date de révision: 03/24/2023 Numéro de la FDS: 50000012 Date de dernière parution: -
Date de la première parution: 03/01/2018

SECTION 1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Altacor™ Insecticide

Autres moyens d'identification

Code du produit 50000012

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Peut être utilisé comme insecticide seulement.

Restrictions d'utilisation Utilisez comme recommandé par l'étiquette.

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Fabricant FMC of Canada Ltd
6755 Mississauga Road, Suite 204
Mississauga, ON L5N 7Y2
Canada
Phone (AgHotline): 1-833-FMC-PPAC (1-833-362-7722),
Web: <https://ag.fmc.com/ca/en>
SDS-Info@fmc.com

Adresse du fournisseur FMC of Canada Limited
6755 Mississauga Road, Suite 204
Mississauga, ON L5N 7Y2
Canada

Numéro de téléphone en cas d'urgence

En cas d'urgence de fuite, d'incendie, de déversement ou d'accident, appelez:
1 800 / 424-9300 (CHEMTREC - U.S.A.)
1 703 / 741-5970 (CHEMTREC - International)
1 703 / 527-3887 (CHEMTREC - Suppléant)

Urgence médicale:
U.S.A. & Canada: +1 800 / 331-3148
Tout autre pays: +1 651 / 632-6793 (Recueillir)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Éléments étiquette SGH

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Autres dangers

Inconnu.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Altacor™ Insecticide

Version 1.1 Date de révision: 03/24/2023 Numéro de la FDS: 50000012 Date de dernière parution: -
Date de la première parution: 03/01/2018

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Chlorantraniliprole	Chlorantraniliprole	500008-45-7	35
kaolin	kaolin	1332-58-7	>= 1 - <= 10

SECTION 4. PREMIERS SOINS

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Déplacer à l'air frais.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : S'il y a du produit sur les vêtements, retirer-les.
Si la personne en a sur la peau, bien rincer à l'eau.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se développe et persiste.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Retirez les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir les voies respiratoires dégagées.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Inconnu.
- Protection pour les secouristes : Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.
- Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Altacor™ Insecticide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	03/24/2023	50000012	Date de la première parution: 03/01/2018

- Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée, brouillard ou mousse ordinaire.
- Moyens d'extinction inadéquats : Jet d'eau à grand débit
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Produits de combustion dangereux : La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.
Oxydes d'azote (NOx)
Oxydes de carbone
Chlorure d'hydrogène
oxydes de soufre
Composés de brome
Composés chlorés
- Méthodes spécifiques d'extinction : Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.
Utiliser un vaporisateur d'eau pour refroidir les contenants complètement fermés.
- Autres informations : Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Procédure usuelle pour feux d'origine chimique.
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : Les pompiers doivent porter des vêtements de protection et un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection personnelle.
Si cela peut être fait en toute sécurité, arrêtez la fuite.
Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent.
Enlever toute source d'allumage.
Évacuer immédiatement le personnel vers des endroits sûrs.
Assurer une ventilation adéquate.
Éviter la formation de poussière.
Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.
Identifier la zone contaminée avec des affiches et en interdire l'accès au personnel non autorisé.
Seules les personnes qualifiées munies des équipements de protection adéquats peuvent intervenir.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit pénètre dans les égouts.
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est

Altacor™ Insecticide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	03/24/2023	50000012	Date de la première parution: 03/01/2018

possible sans danger.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

- Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage :
- Collecter le maximum du déversement avec un produit absorbant approprié.
 - Ramasser et mettre dans des contenants proprement étiquetés.
 - Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.
- Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion :
- Fournir une ventilation aspirante adéquate aux endroits où la poussière se forme.
- Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- Conseils pour une manipulation sans danger :
- Équipement de protection individuelle, voir la section 8.
 - Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application.
 - Éliminer l'eau de rinçage conformément aux réglementations locales et nationales.
 - Éviter la formation de particules inhalables.
- Conditions de stockage sûres :
- Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
 - Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer verticalement afin d'éviter tout écoulement.
 - Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Information supplémentaire sur les conditions d'entreposage :
- Le produit est stable dans des conditions normales de stockage en entrepôt.
 - Stocker dans des récipients fermés et étiquetés. Le local de stockage doit être construit en matériau incombustible, fermé, sec, ventilé et avec un sol imperméable, sans accès aux personnes non autorisées ou aux enfants. Le local ne doit être utilisé que pour le stockage des produits chimiques. La nourriture, les boissons, les aliments pour animaux et les semences ne doivent pas y être présents. Un poste de lavage des mains doit être disponible.
- D'autres informations sur la stabilité du stockage :
- Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

Altacor™ Insecticide

Version 1.1 Date de révision: 03/24/2023 Numéro de la FDS: 50000012 Date de dernière parution: -
 Date de la première parution: 03/01/2018

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
kaolin	1332-58-7	TWA (Respirable)	2 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA (Respirable)	2 mg/m ³	CA BC OEL
		VEMP (poussière respirable)	2 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA (Fraction respirable)	2 mg/m ³	ACGIH

Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate à moins qu'une ventilation locale par aspiration ne soit fournie ou que l'évaluation de l'exposition démontre que les expositions sont conformes aux directives d'exposition recommandées.
- Filtre de type : Type protégeant des particules
- Protection des mains
Matériau : Portez des gants résistant aux produits chimiques, comme un stratifié barrière, du caoutchouc butyle ou du caoutchouc nitrile.
- Remarques : L'aptitude des gants pour environnement/type de travail spécifique devrait être examinée avec le fournisseur de gants de protection.
- Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale
- Protection de la peau et du corps : Tenue de protection étanche à la poussière
Choisir la protection individuelle selon la quantité et la concentration de la substance dangereuse sur le lieu de travail.
- Mesures de protection : Établir un plan d'action de premier soins avant d'utiliser ce produit.
Tenir prête et en permanence une trousse d'urgence avec son mode d'emploi détaillé.
Porter un équipement de protection adéquat.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Veiller à une ventilation adéquate.

Altacor™ Insecticide

Version 1.1 Date de révision: 03/24/2023 Numéro de la FDS: 50000012 Date de dernière parution: -
Date de la première parution: 03/01/2018

Ne pas respirer la poussière ou le brouillard de pulvérisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	:	solide, granuleux
Couleur	:	brun pâle
Odeur	:	légère, douce
Seuil de l'odeur	:	Donnée non disponible
pH	:	9.4 (25 °C) Concentration: 50 g/l
Point/intervalle de fusion	:	Non disponible pour ce mélange.
Point/intervalle d'ébullition	:	Sans objet
Point d'éclair	:	non établi(e)
Taux d'évaporation	:	Sans objet
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Ne devrait pas être inflammable
Auto-allumage	:	> 155 °C
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Non disponible pour ce mélange.
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Sans objet
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	Donnée non disponible
Masse volumique apparente	:	0.7 - 0.86 g/cm ³ 695 kg/m ³ non tassé

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Altacor™ Insecticide

Version 1.1 Date de révision: 03/24/2023 Numéro de la FDS: 50000012 Date de dernière parution: -
Date de la première parution: 03/01/2018

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Sans objet

Température d'auto-inflammation : Donnée non disponible

Température de décomposition : Donnée non disponible

Viscosité

 Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

 Viscosité, cinématique : Sans objet

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : Non-oxydant

Taille des particules : non établi(e)

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

Stabilité chimique : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

Possibilité de réactions dangereuses : Pas de décomposition si utilisé selon les indications. Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Conditions à éviter : Éviter la formation de poussière.
Éviter les températures extrêmes
Chaleur, flammes et étincelles.

Produits incompatibles : Évitez les acides forts, les bases et les oxydants

Produits de décomposition dangereux : oxydes de soufre
Composés halogénés
Oxydes d'azote (NOx)
Oxydes de carbone

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 5,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 425 de l'OECD
BPL: oui

Altacor™ Insecticide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	03/24/2023	50000012	Date de la première parution: 03/01/2018

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 6.2 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD
BPL: oui
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation
Remarques: pas de mortalité

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD
BPL: oui

Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Espèce : Lapin
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
Résultat : Pas d'irritation de la peau
BPL : oui

Lésion/irritation grave des yeux

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Espèce : Lapin
Résultat : irritation légère
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD
BPL : oui
Remarques : Effets minimes qui n'atteignent pas le seuil de classification.

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Type d'essai : Test sur ganglions lymphatiques locaux
Espèce : Souris
Méthode : Directives du test 406 de l'OECD
Résultat : Dans les tests sur les animaux, n'a pas provoqué de sensibilisation par contact avec la peau.

Mutagenécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Altacor™ Insecticide

Version 1.1 Date de révision: 03/24/2023 Numéro de la FDS: 50000012 Date de dernière parution: -
 Date de la première parution: 03/01/2018

Composants:
Chlorantraniliprole:

- Génotoxicité in vitro : Type d'essai: test de nutation inverse
 Activation métabolique: avec ou sans activation métabolique
 Résultat: négatif
- Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammi-
 fère, in vitro
 Système de test: Cellules d'ovaires de hamster chinois
 Méthode: Directives du test 476 de l'OECD
 Résultat: négatif
- Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test du micronoyau
 Espèce: Souris
 Méthode: Directives du test 474 de l'OECD
 Résultat: négatif
- Mutagénécité de la cellule : Les données ne soutiennent pas le classement comme un
 germinale - Évaluation mutagène des cellules germinales.

kaolin:

- Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de Ames
 Méthode: Directives du test 471 de l'OECD
 Résultat: négatif
- Génotoxicité in vivo : Remarques: Donnée non disponible

Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:
Chlorantraniliprole:

- Espèce : Rat, mâle et femelle
 Voie d'application : Oral(e)
 Durée d'exposition : 2 années
 NOAEL : 805 - 1,076 mg/kg p.c./jour
 Méthode : Directives du test 453 de l'OECD
 Résultat : négatif
- Espèce : Souris, mâle et femelle
 Voie d'application : Oral(e)
 Durée d'exposition : 18 mois
 NOAEL : 158 - 1,155 mg/kg p.c./jour
 Méthode : Directives du test 453 de l'OECD
 Résultat : négatif
- Cancérogénicité - Évaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancéri-
 gène.

Toxicité pour la reproduction

Non répertorié selon les informations disponibles.

Altacor™ Insecticide

Version 1.1 Date de révision: 03/24/2023 Numéro de la FDS: 50000012 Date de dernière parution: -
Date de la première parution: 03/01/2018

Composants:**Chlorantraniliprole:**

- Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude sur deux générations
Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 20,000 ppm
Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: 20,000 ppm
Méthode: Directives du test 416 de l'OECD
Résultat: négatif
- Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Pré-natal
Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
Durée d'un traitement unique: 6 - 20 d
Toxicité maternelle générale: NOEL: 1,000 mg/kg p.c./jour
Toxicité pour le développement: NOEL: 1,000 mg/kg p.c./jour
Méthode: Directives du test 414 de l'OECD
Résultat: négatif
- Toxicité pour la reproduction - Évaluation : Le poids des données ne supporte pas la classification comme toxique pour la reproduction

kaolin:

- Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible
- Incidences sur le développement fœtal : Remarques: Donnée non disponible

STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:**Chlorantraniliprole:**

- Évaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent toxique pour un organe spécifique, exposition unique.

kaolin:

- Remarques : Aucun effet indésirable important n'a été rapporté

STOT - exposition répétée

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

- Remarques : Se reporter aux données sur la toxicité aiguë et/ou la toxicité par doses répétées pour plus d'informations sur les organes cibles si applicable.

Altacor™ Insecticide

Version 1.1 Date de révision: 03/24/2023 Numéro de la FDS: 50000012 Date de dernière parution: -
Date de la première parution: 03/01/2018

Toxicité à dose répétée**Composants:****Chlorantraniliprole:**

Espèce : Rat, mâle et femelle
NOEL : 1188 - 1526 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 90 d
Méthode : Directives du test 408 de l'OECD

kaolin:

Remarques : Donnée non disponible

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:**Chlorantraniliprole:**

La substance n'a pas des propriétés associées à un danger possible par aspiration.

Autres informations**Produit:**

Remarques : Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Produit:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 3.2 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD
BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.029 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
BPL: oui

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EbC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 5.0 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
BPL: oui

Altacor™ Insecticide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	03/24/2023	50000012	Date de la première parution: 03/01/2018

- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (*Daphnia magna* (Puce d'eau)): 0.00447 mg/l
 Durée d'exposition: 21 d
 Remarques: Les renseignements se rapportent au composé principal.
- Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : (*Eisenia fetida* (vers de terre)): > 1,000 mg/kg
 Durée d'exposition: 14 d
 Méthode: Directives du test 207 de l'OECD
- Toxicité pour les organismes terrestres : DL50 (*Colinus virginianus* (Colin de Virginie)): > 2,250 mg/kg
 Durée d'exposition: 14 d
 Méthode: US EPA Ligne directrice OPPTS 850.2100
- DL50 (*Apis mellifera* (abeilles)): 285.7 µg/abeille
 Durée d'exposition: 48 h
 Point final: Toxicité aiguë par contact
 Méthode: Directives du test 214 de l'OECD
 BPL: oui

Composants:

Chlorantraniliprole:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (*Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel)): 13.8 mg/l
 Durée d'exposition: 96 h
 Type d'essai: Essai en statique
 Méthode: Directives du test 203 de l'OECD
 Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.
- CL50 (*Lepomis macrochirus* (Crapet arlequin)): > 15.1 mg/l
 Durée d'exposition: 96 h
 Type d'essai: Essai en statique
 Méthode: Directives du test 203 de l'OECD
 BPL: oui
 Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.
- CL50 (*Cyprinodon* sp. (Vairon)): > 12 mg/l
 Durée d'exposition: 96 h
 Méthode: Directives du test 203 de l'OECD
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (*Hyalella azteca* (Amphipode)): 0.26 mg/l
 Durée d'exposition: 48 h
 Type d'essai: Essai en statique
 Méthode: OCDE Ligne directrice 202
 BPL: oui
- CL50 (*Ceriodaphnia dubia* (puce d'eau)): 0.0067 - 0.011 mg/l
 Durée d'exposition: 48 h
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (*Pseudokirchneriella subcapitata* (Algues vertes)): > 2 mg/l
 Durée d'exposition: 120 h
- NOEC (*Lemna gibba* (lentille d'eau)): 2 mg/l

Altacor™ Insecticide

Version 1.1 Date de révision: 03/24/2023 Numéro de la FDS: 50000012 Date de dernière parution: -
 Date de la première parution: 03/01/2018

- Durée d'exposition: 14 d
- ErC50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): > 2 mg/l
 Durée d'exposition: 72 h
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Cyprinodon variegatus (vairon à tête de mouton)): 1.28 mg/l
 Durée d'exposition: 36 d
- NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0.110 mg/l
 Durée d'exposition: 28 d
 Méthode: OCDE Ligne directrice 210
 BPL: oui
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.00447 mg/l
 Durée d'exposition: 21 d
 Méthode: US EPA Ligne directrice OPPTS 850.1300
 BPL: oui
- Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : CL50 (Eisenia fetida (vers de terre)): > 1,000 mg/kg
 Durée d'exposition: 14 d
 Méthode: Directives du test 207 de l'OECD
 BPL: oui
- Remarques: Aucun effet négatif significatif sur la minéralisation de l'azote.
 Aucun effet négatif significatif sur la minéralisation du carbone.
- Toxicité pour les organismes terrestres : DL50 (Apis mellifera (abeilles)): > 4.0 µg/bee
 Durée d'exposition: 72 h
 Point final: Toxicité aiguë par contact
 Remarques: Substance active dissoute dans l'acétone
- DL50 (Apis mellifera (abeilles)): > 0.005 µg/bee
 Durée d'exposition: 48 h
 Point final: Toxicité aiguë par contact
 Remarques: Substance active dissoute dans l'eau
- DL50 (Apis mellifera (abeilles)): > 104.1 µg/bee
 Durée d'exposition: 48 h
 Point final: Toxicité aiguë par voie orale
 Remarques: Substance active dissoute dans l'acétone
- DL50 (Apis mellifera (abeilles)): > 0.0274 µg/bee
 Durée d'exposition: 48 h
 Point final: Toxicité aiguë par voie orale
 Remarques: Substance active dissoute dans l'eau
- DL50 (Poephila guttata (diamant mandarin)): > 2,250 mg/kg
- kaolin:**
- Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l
 Durée d'exposition: 96 h

Altacor™ Insecticide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	03/24/2023	50000012	Date de la première parution: 03/01/2018

Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1,000 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour les microorganismes : Remarques: Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité**Composants:****Chlorantraniliprole:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Stabilité dans l'eau : Demi-vie de dégradation (DT50): 10 d (25 °C) pH: 9

Demi-vie de dégradation (DT50): 0.3 d (50 °C) pH: 9

kaolin:

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

Potentiel bioaccumulatif**Produit:**

Bioaccumulation : Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.
Estimation basée sur les données obtenues à partir du composé actif.

Composants:**Chlorantraniliprole:**

Bioaccumulation : Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)
Coefficient de bioconcentration (BCF): 14
Méthode: Directives du test 305 de l'OECD
BPL: oui
Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 2.77 (20 °C)
pH: 4

log Pow: 2.86 (20 °C)

Altacor™ Insecticide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	03/24/2023	50000012	Date de la première parution: 03/01/2018

pH: 7

log Pow: 2.80 (20 °C)

pH: 9

kaolin:

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Remarques: Sans objet

Mobilité dans le sol**Composants:****Chlorantraniliprole:**Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 362 ml/g, log Koc: 2.55
Remarques: Mobile dans les sols

Stabilité dans le sol : Remarques: Très persistant dans le sol.

kaolin:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Faible mobilité dans le sol

Autres effets néfastes**Produit:**Information écologique supplémentaire : Risques pour l'Environnement
Ne pas appliquer directement dans l'eau.
Les eaux de ruissellement et de dérive peuvent être dangereuses pour les organismes aquatiques dans les plans d'eau adjacents aux zo
Voir l'étiquette du produit pour des instructions supplémentaires
concernant les mesures de précaution pour l'environnement lors de l'application.Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**Composants:****Chlorantraniliprole:**

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

Altacor™ Insecticide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	03/24/2023	50000012	Date de la première parution: 03/01/2018

Information écologique supplémentaire : Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée de gestion des déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes du contenu.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Un emballage qui n'est pas correctement vidé doit être jeté comme un produit non-utilisé.
Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Réglementations internationales****UNRTDG**

No. UN : UN 3077
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.
(Chlorantraniliprole)
Classe : 9
Risque subsidiaire : ENVIRONM.
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 9 (ENVIRONM.)

IATA-DGR

UN/ID No. : UN 3077
Nom d'expédition : Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.
(Chlorantraniliprole)
Classe : 9
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Miscellaneous
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 956
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 956
Dangereux pour l'environnement : oui

Code IMDG

No. UN : UN 3077

Altacor™ Insecticide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	03/24/2023	50000012	Date de la première parution: 03/01/2018

Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.
(Chlorantraniliprole)

Classe : 9

Groupe d'emballage : III

Étiquettes : 9

EmS Code : F-A, S-F

Polluant marin : oui

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale**TDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

TCSI : En conformité avec les inventaires

TSCA : Le produit contient une(des) substance(s) non répertoriées sur l'inventaire TSCA.

AIIC : Non en conformité avec les inventaires

DSL : Ce produit contient les composants suivants qui ne sont répertoriés ni dans la LES ni dans la LIS canadiennes.

3-BROMO-4'-CHLORO-1-(3-CHLORO-2-PYRIDYL)-2'-METHYL-6'-(METHYLCARBAMOYL)-1H-PYRAZOLE-5-CARBOXANILIDE

ENCS : Non en conformité avec les inventaires

ISHL : Non en conformité avec les inventaires

KECI : Non en conformité avec les inventaires

PICCS : Non en conformité avec les inventaires

IECSC : Non en conformité avec les inventaires

NZIoC : Non en conformité avec les inventaires

TECI : Non en conformité avec les inventaires

Altacor™ Insecticide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	03/24/2023	50000012	Date de la première parution: 03/01/2018

Liste canadiennes

Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**Texte complet d'autres abréviations**

ACGIH	:	États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
CA AB OEL	:	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	:	Canada. LEP Colombie Britannique
CA QC OEL	:	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA AB OEL / TWA	:	Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA BC OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA QC OEL / VEMP	:	Valeur d'exposition moyenne pondérée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérate; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECl - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Altacor™ Insecticide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	03/24/2023	50000012	Date de la première parution: 03/01/2018

Clause de non-responsabilité

FMC Corporation estime que les informations et recommandations contenues dans le document présent (y compris les données et les déclarations) sont exactes à cette date. Vous pouvez contacter FMC Corporation pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible de FMC Corporation. Aucune garantie d'adéquation à un usage particulier, garantie de qualité marchande ou toute autre garantie, expresse ou implicite, n'est faite concernant les informations fournies dans le document présent. Les informations fournies ici se rapportent uniquement au produit spécifié et peuvent ne pas être applicables lorsque ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout processus. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit est adapté à un usage particulier et adapté aux conditions et aux méthodes d'utilisation de l'utilisateur. Étant donné que les conditions et les méthodes d'utilisation échappent au contrôle de FMC Corporation, FMC Corporation décline expressément toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou découlant de toute utilisation des produits ou de la confiance accordée à ces informations.

CA / 3F

Préparé par:

FMC Corporation

FMC et le logo FMC sont des marques de commerce de FMC Corporation et/ou d'une société affiliée.

© 2021-2023 FMC Corporation. Tous les droits sont réservés.

Fin de la fiche technique signalétique